

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 15 mars 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 9, 10 et 11 mars 2021**

**2021 DU 34** Dénomination promenade Georgette Elgey (13e).

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 23 février 2021, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " promenade Georgette Elgey " à une partie du terre-plein central de l'avenue de France, domaine public de la Ville, dans le 13e arrondissement ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du 1er mars 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination " promenade Georgette Elgey " est attribuée au terre-plein central en cours d'aménagement de l'avenue de France situé entre la rue Raymond Aron et le boulevard Vincent Auriol, à Paris (13e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**